Primes RENOLUTION

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR – VOLET TECHNIQUE VENTILATION SYSTEME C (M1)

Version du 15/02/2022

Il y a deux types d'Attestations d'entrepreneur : un volet «Informations générales» et ce «Volet technique». Si vous demandez plusieurs primes en même temps, il faut remplir la partie «Informations générales» une seule fois par entrepreneur. Le «Volet technique» est à remplir pour chaque prime demandée. Veuillez joindre toutes ces attestations lors de votre demande de Primes RENOLUTION.

1. Renseignements concernant les travaux éligibles

Complétez les montants correspondant aux travaux éligibles tels que compris sur la ou les factures.

- La fourniture, la main-d'œuvre et le placement de l'ensemble du système C (en ce compris les percements nécessaires à la mise en œuvre des gaines d'air) _ _ _ _ , _ _ €

2. Renseignements techniques

Ventilation mise en œuvre :

- Nombre de nouveau(x) système(s) placé(s) : .....
- Marque et modèle : .....

Le cas échéant, calcul des débits :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Type de bâtiment :

- ☐ Maison unifamiliale
- ☐ Appartement
- ☐ Immeuble à appartements

  Si immeuble à appartements, nombre d'unités d'habitations desservies par la ventilation : .....

Système(s) de régulation mis en œuvre :

- ☐ Sonde CO_2
- ☐ Sonde COV
- ☐ Sonde hygrométrique
- ☐ Sonde pression
- ☐ Interrupteur 3 positions

3. Déclaration de l'entrepreneur·e

- ☐ Déclare que le système installé répond aux exigences de la PEB, qui prévoit notamment que le système soit complet, c'est-à-dire que chaque local ou espace doit posséder une ou plusieurs ouvertures d'alimentation et une ou plusieurs ouvertures d'évacuation par lesquels l'air est amené ou évacué.
- ☐ Déclare que le bâtiment n'est pas équipé d'un système de chauffage électrique ni, dans le cas d'un bâtiment résidentiel, d'un système de refroidissement électrique.

4. Signature de l'entrepreneur·e

Fait le _ _ / _ _ / _ _ _ _

À Signature et cachet